



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **22 février 2021**

Décision n° **CP-2021-0332**

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er octobre au 31 décembre 2020**

service : **Délégation Pilotage et ingénierie administrative et financière - Direction assemblées, affaires juridiques et assurances**

Rapporteur : Monsieur le Président Bernard

Président : Monsieur Bruno Bernard

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 5 février 2021

Secrétaire élu : Monsieur Issam Benzeghiba

Affiché le : mardi 23 février 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, MM. Ben Itah, Badouard, Mme Brunel Vieira, MM. Marion, Debù, Mme Fréty, M. Ray, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, Mme Brossaud, M. Boumertit, Mme Dehan, M. Bub, Mme Collin, M. Cochet, Mme Sarselli, M. Gascon, Mme Fautra, M. Vincendet, Mme Pouzergue, M. Charmot, Mme Croizier, M. Bréaud, Mme Nachury, M. Buffet, Mme Crespy, M. Seguin, Mme Corsale, MM. Lassagne, Kimelfeld, Mme Picot, M. Da Passano, Mme Panassier, M. Grivel, Mme Asti-Lapperrière, M. Vincent, Mme Fournillon, M. Pelaez, Mme Sibeud, M. Geourjon, Mme Frier.

Absents excusés : Mme Runel (pouvoir à M. Longueval).

Absents non excusés : M. Kabalo.

Commission permanente du 22 février 2021**Décision n° CP-2021-0332**

commission principale :

objet : **Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er octobre au 31 décembre 2020**

service : Délégation Pilotage et ingénierie administrative et financière - Direction assemblées, affaires juridiques et assurances

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 3 février 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte des déplacements autorisés sur la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020 :

Élu	Destination	Dates	Objet
BAGNON Fabien	Bordeaux	8 et 9 octobre	séminaire MaaS (Mobility as a Service) organisé par Nouvelle-Aquitaine Mobilités.
DEHAN Nathalie	Communay (69)	8 et 9 octobre	renouvellement des instances du Syndicat mixte d'aménagement et d'assainissement de la vallée de l'Ozon.
DEHAN Nathalie	Roisey (42)	14 et 15 octobre	comité syndical du Syndicat mixte du parc naturel régional du Pilat.
BEN ITAH Yves	Créteil	15 et 16 octobre	assemblée générale extraordinaire et ordinaire non-élective de l'Association nationale des élus en charge du sport
KHELIFI Zémorda	Paris	16 et 17 octobre	assemblée générale de l'œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers. assemblée générale de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.
BOFFET Laurence	Mulhouse	19 au 21 octobre	rencontres nationales de la participation, organisées par la Région Grand Est, la Ville de Mulhouse et le think tank Décider

Élu	Destination	Dates	Objet
			ensemble.
DEHAN Nathalie	Trèves (69)	29 et 30 octobre	comité syndical du Syndicat mixte du parc naturel régional du Pilat.
DEHAN Nathalie	Pollionnay (69)	16 et 17 novembre	conseil d'administration de la résidence intercommunale Jean Villard.
DEHAN Nathalie	Simandres (69)	8 et 9 décembre	comité syndical du Syndicat mixte d'aménagement et d'assainissement de la vallée de l'Ozon.

Vu ledit dossier ;

DECIDE

Prend acte des déplacements autorisés sur la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020, tels que listés ci-dessus.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 février 2021.